

Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 AR 8/9/2019) - Direction générale de l'énergie

📍 **Lieu du contrôle:** BOULEVARD CLOVIS 29, 1000 BRUXELLES, Belgique

📅 **Type de contrôle:** Contrôle Périodique (6.5)

📅 **Date du contrôle:**
17/04/2026

📅 **Prochaine visite avant le:**
17/04/2027

👤 **Agent-visiteur:**
Kamal Ben Moussa

CONCLUSION : NON CONFORME

Identification des tiers

Donneur d'ordre

Nom	Putman SA
Adresse	Rue Henri-Joseph Genesse 30, 1070 Anderlecht, Belgique

Propriétaire, exploitant ou gestionnaire

Nom	Ville de Bruxelles
Adresse	AVENUE DES CROIX DE GUERRE 3, 1120 BRUXELLES, Belgique

Installateur

Nom	
TVA	

Identification de l'installation électrique

Adresse	BOULEVARD CLOVIS 29, 1000 BRUXELLES, Belgique
Numéro de compteur	1SAG3205031824
GRD	Sibelga
Type de locaux	Huishoudelijke Elektriciteit
Code EAN	NC

Atlas contrôle ASBL

Organisme de contrôle agréé

Siège d'exploitation: Boulevard Lambermont 127 1030 Schaerbeek

Tel: +32 2 726 64 04 | Mail: office@atlascontrole.be

TVA BE0732536476 | RPM Bruxelles

Base(s) Règlementaires



RGIE. Règlement général des installations électriques

Type de contrôle	Contrôle Périodique (6.5)
Mise en oeuvre de l'installation	Avant le 01/06/2020 et après le 01/10/1981
Fondations	Avant 81

Description de l'installation électrique et du raccordement

GRD	Sibelga
Numéro de compteur	1SAG3205031824
Code EAN	NC
Liaison compteur-tableau	XVB 4X10
Tension de service	3 x 230 V
Protection générale	40 4P
Nombre de tableaux	
Prise de terre	Piquet de Terre
Résistance de terre (Ω)	25
Raccordements	NOK

Contrôles et essai

Équipements de test:

Schémas/plans	OK
Liaisons équipotentielles	OK
Test BP du DDR	OK
ΔI_n	OK
Contrôle de l'état	NOK
Résistance de terre (Ω)	25
Isolement ($M\Omega$)	0.31
Matériel fixe	NOK
Protection contre les contacts directs	OK
Protection contre les contacts indirects	OK
Protection contre les surintensités	OK

Schémas, plans et documents de l'installation

Schémas/plans	OK
---------------	----

Infractions

Code	Libellé	Paragraphe
Schémas & administratif		
102	Le schéma de position est absent, incomplet ou ne correspond pas à l'installation.	L1: 3.1.2.; 9.1.1.; 9.1.2.
Mesures et tests		
304	De waarde van de isolatieweerstand, gemeten onder de testspanningen, moet voor elke kring, waarbij de verbruikstoestellen afgekoppeld zijn, minstens gelijk zijn aan 1000 maal de waarde in V van de testspanning (minimum 0,5MΩ bij een testspanning van 500V).	L1 6.4.5.1.
Protection surintensité		
608	Prévoir les éléments de calibrage à placer sur les embases recevant les fusibles et/ou disjoncteur à broches.	L1 5.3.5.5.a
Mise à la terre		
418	La continuité du conducteur de protection de la broche de terre est à revoir.	L1:5.3.5.3.g. & 5.4.3.5
Coffret(s) électrique		
235	Le matériel électrique est à refixer selon les règles de l'art.	L1:1.4.1.2.;L1:1.4.1.3

Remarques

Conclusion du contrôle

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 8/09/2019 : C-2020/30795 + C-2020/30794) concernant les installations électriques à basse et à très basse tension.

Le contrôle réalisé par Atlas Contrôle a porté sur les parties visibles de l'installation normalement accessibles.

Une visite complémentaire est à exécuter par Atlas Contrôle avant le 17/04/2027. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées doivent être exécutés sans retard.

L'agent Visiteur



02/726.64.04
www.atlascontrole.be
TVA : BE 0732.536.476
663-INSP



Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation

L'obligation de conserver le rapport de visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique.

L'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique.

L'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'énergie dans ses attributions, de tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.



**Atlas
Contrôle .**

RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BASSE TENSION

Rapport N° 210.469-439 - Original



Annexes